

**Licence professionnelle Développeur de projets
industriels**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développeur de projets industriels. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038698

HAL Id: hceres-02038698

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038698>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Développeur de projets industriels

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques
- UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Développeurs de projets industriels

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP150009316

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Nîmes, Université Montpellier 2 - Sciences et techniques (UM2) ; Chambre de Commerce et d'Industries (CCI) d'Alès.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industries (CCI) d'Alès ; partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA), UM2.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Développeurs de projets industriels* permet à des étudiants possédant déjà un bagage technique d'acquérir des connaissances et compétences relatifs à la gestion de projet et au management d'une équipe. Les principaux métiers visés sont : responsable de production, chef d'atelier, responsable maintenance, responsable qualité, responsable planification, ordonnancement, lancement et responsable logistique. L'exercice de ces métiers est envisagé dans tous les secteurs d'activités : en PME/PMI comme dans les grandes entreprises.

Cette spécialité, ouverte en 2006, est proposée en formation initiale à temps plein, en formation continue et en apprentissage ; elle est portée par le département *Sciences et génie des matériaux* (SGM) de l'IUT de Nîmes, Université Montpellier 2, et s'appuie sur les soutiens administratifs et pédagogiques de la CCI d'Alès et du CFA de l'UM2.

Cette licence professionnelle s'inscrit de manière transversale dans l'offre de formation de l'établissement puisqu'elle permet à tout étudiant ayant suivi au préalable une formation technique, de postuler, en particulier aux étudiants de DUT *Génie mécanique et productique (GMP)*, *Génie électrique et informatique industrielle (GE2I)*, etc. S'adressant à tous les secteurs de l'entreprise, cette formation reste unique dans le domaine de la gestion de projet et ne rencontre pas de concurrence au niveau régional.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Au vu des nombreuses PME-PMI constituant le tissu économique du bassin alésien, l'environnement socio-économique est favorable à cette formation et demandeur de professionnels maîtrisant les outils de gestion et capables d'aider les entreprises à se développer. Cette spécialité apparaît donc, *a priori*, dans un flux porteur.

Cette licence professionnelle, qui a pour vocation de préparer les diplômés à un métier généraliste (chef de projet), aborde l'ensemble du programme pédagogique par une approche globale. D'un volume horaire en présentiel de 450 heures, ce programme est découpé en cinq unités d'enseignement (UE). Les deux premières UE se centrent sur la connaissance de l'entreprise : environnement, organisation des différents services (juridique, gestion de la production, achats, GRH, finance), démarche qualité ; une UE aborde la fonction de chef de projet : méthodologie, outils, management. Enfin, les UE4 et UE5 sont consacrées au « savoir communiquer », au projet tuteuré et à une activité de terrain en entreprise. La pédagogie de la formation, tant par ses contenus, son stage, ses projets tuteurés, est bien conçue et se prête bien au mode de l'alternance. On peut simplement regretter que le projet tuteuré totalise un volume horaire de 90 heures en dessous des recommandations de l'arrêté de 1999 et ne constitue pas à lui seul une unité d'enseignement. Le stage d'une durée minimale de 18 semaines (29 semaines pour les apprentis) permet à l'étudiant de s'impliquer dans des actions de développement de l'entreprise. Les exemples de stage fournis sont en adéquation avec les objectifs de la formation. Le contrôle des connaissances s'effectue en continu, le dossier reste cependant très laconique sur les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluations des compétences.

La pertinence du projet initial au regard des attentes des milieux économiques est évidente mais l'analyse du marché potentiel effectif et les entreprises prêtes à se mobiliser pour l'insertion professionnelle des diplômés manquent. Le devenir des diplômés n'est analysé qu'à travers les enquêtes nationales 30 mois après l'obtention du diplôme. Pour les deux promotions 2010 et 2011, les résultats fournissent un taux d'insertion satisfaisant moyenné à 65 % avec un taux de répondants de 83 %. Les poursuites d'études restent dans des limites convenables et concernent 20 % des diplômés. Il est très regrettable qu'aucune enquête interne ne soit mise en place pour permettre de mesurer l'insertion professionnelle immédiate (à 6 ou 12 mois), en particulier pour les promotions suivantes. Par ailleurs, l'absence de données sur les postes occupés ne permet pas de vérifier l'adéquation emploi/formation. Les principaux indicateurs sont insuffisamment renseignés pour apprécier la performance de cette licence professionnelle.

Les partenariats avec la CCI d'Alès et le CFA-UM2 permettent à la formation de bénéficier d'un réseau d'entreprises susceptibles d'accueillir des stagiaires. Il n'existe cependant pas de conventions de partenariat direct entre la formation et les entreprises ou les branches professionnelles. Les intervenants professionnels au nombre de six, professeur associé compris, interviennent dans les enseignements à hauteur de 43 % du volume horaire global en présentiel, ce qui est très satisfaisant. Leurs enseignements se situent dans le cœur de métier cible de cette licence. La recommandation faite lors la précédente évaluation (trop de consultants) a partiellement été suivie. Les professionnels participent aussi aux projets tuteurés, au recrutement des apprentis, aux soutenances de stages et au conseil de perfectionnement récemment mis en place.

La structuration pédagogique est classique : une équipe de formation resserrée autour du responsable coordonne l'ensemble des activités pédagogiques avec l'aide du CFA. Les intervenants se répartissent entre professionnels, enseignants de l'IUT (enseignants-chercheurs et enseignants certifiés ou agrégés) et enseignants de l'École des Mines et du Lycée J.B. DUMAS. Le rôle et le fonctionnement du conseil de perfectionnement sont perfectibles. A la lecture du taux de pression (nombre de candidats rapporté aux effectifs) dépassant sept, la formation semble bénéficier d'une bonne attractivité mais la chute des effectifs (de 15 à 7 étudiants) pour la dernière promotion reste inquiétante et démontre le contraire. La diversité du public n'est pas de mise : les inscrits proviennent pour la plupart de BTS. Malgré la présence de cette formation sur un site d'IUT, les étudiants de DUT sont faiblement représentés. La voie de l'apprentissage concerne depuis 2010 la quasi-totalité des étudiants.

Le dossier d'évaluation est bien rédigé mais manque d'indicateurs fiables permettant d'effectuer une analyse pertinente de la formation. On peut aussi regretter l'absence de résultats d'autoévaluation et d'évaluations des enseignements.

- Points forts :
 - Un ciblage métier généraliste correspondant au besoin d'un tissu économique régional constitué essentiellement de PME.
 - L'apprentissage en augmentation.
 - Une part satisfaisante des professionnels dans la pédagogie.

- Points faibles :
 - Les enquêtes sur le devenir des diplômés insuffisantes.
 - L'attractivité de la formation en baisse inquiétante.
 - La faible diversité du public.
 - La démarche qualité non initiée (pas d'autoévaluation, pas d'évaluation des enseignements,...).

- Recommandations pour l'établissement :

Les enquêtes sur le devenir des diplômés sont essentielles : un suivi régulier et systématique devrait être mis en place, les résultats de ces enquêtes seront de bons outils de pilotage pour les responsables de la formation et le conseil de perfectionnement.

L'autoévaluation et l'évaluation des enseignements constitueraient aussi des éléments importants pour l'analyse du fonctionnement de cette formation dans le cadre d'une démarche d'amélioration.

Il conviendrait de mettre en place d'urgence des actions d'information et de communication en direction des formations amont (à commencer par les départements de l'IUT).



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).





En chapeau

Réponse :

Un problème technique indépendant des porteurs de LP de l'IUT de Nîmes a conduit à obtenir un dossier d'évaluation tronqué tant au niveau de la répartition des enseignements que pour les statistiques d'insertion. De ce fait l'autoévaluation commune au sein de l'UM2 n'a pas été probante et l'IUT de Nîmes a organisé une seconde session d'autoévaluation locale qui n'a pas pu être intégrée à la présente remontée. L'UM2 a mis en place l'Observation de la Vie Etudiante qui a pour mission de réaliser les enquêtes de LP. Les enquêtes sont visibles sur le site de l'UM2 (<https://www.univ-montp2.fr/mini-site-etudier-a-l-um2/espace-etudiants-um2/emplois-des-diplomes/654-licences>). De plus l'IUT a choisi d'engager systématiquement un stagiaire afin d'améliorer le retour des enquêtes à 6 mois et 30 mois.

Nouvelle mention : Management et gestion des organisations

Nouveau parcours : Gestionnaire de projet

Spécialité : Développeurs de projets industriels

Secteur professionnel : SP2–Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Points forts :

- Un ciblage métier généraliste correspondant au besoin d'un tissu économique régional constitué essentiellement de PME.
- L'apprentissage en augmentation.
- Une part satisfaisante des professionnels dans la pédagogie.

Points faibles :

- Les enquêtes sur le devenir des diplômés insuffisantes.
- L'attractivité de la formation en baisse inquiétante.
- La faible diversité du public.
- La démarche qualité non initiée (pas d'autoévaluation, pas d'évaluation des enseignements,...).

Recommandations pour l'établissement :

Les enquêtes sur le devenir des diplômés sont essentielles : un suivi régulier et systématique devrait être mis en place, les résultats de ces enquêtes seront de bons outils de pilotage pour les responsables de la formation et le conseil de perfectionnement.

L'autoévaluation et l'évaluation des enseignements constitueraient aussi des éléments importants pour l'analyse du fonctionnement de cette formation dans le cadre d'une démarche d'amélioration.

Il conviendrait de mettre en place d'urgence des actions d'information et de communication en direction des formations amont (à commencer par les départements de l'IUT).

Réponse :

Une fusion de cette LP avec la LP Création Reprise d'Entreprise est en cours d'élaboration afin de mutualiser les enseignements et avoir une lisibilité plus importante.